**Courrier : Résiliation d’abonnement – Absence de procédure en ligne**

[Vos Prénom et Nom]
[Votre Adresse complète]
[Votre Code Postal Ville]
N° client : [Numéro]

[Nom de l’entreprise]
Service Résiliations
[Adresse]

[Ville], le [Date]

**Objet : RÉSILIATION IMMÉDIATE DE MON ABONNEMENT
Contrat n° : [Numéro]
LETTRE RECOMMANDÉE AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

Madame, Monsieur,

Titulaire d’un abonnement [type d’abonnement] souscrit en ligne le [date] sur votre site internet, je souhaite procéder à sa résiliation.

Or, je constate qu’il m’est impossible de résilier en ligne alors même que la souscription s’est effectuée par ce biais. Votre site ne propose aucun bouton ou fonctionnalité de résiliation.

L’article L. 215-1 du Code de la consommation dispose que : « Pour les contrats de prestations de services conclus à durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit (…) de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu’il a conclu avec une clause de reconduction tacite. »

De plus, l’ordonnance n° 2021-1247 du 29 septembre 2021 impose que lorsqu’un contrat peut être conclu en ligne, le consommateur doit pouvoir le résilier par la même voie, de manière simple et gratuite.

Votre pratique constitue donc un manquement à vos obligations légales.

Par la présente, je résilie avec effet immédiat mon abonnement n° [numéro].

Je vous demande de :

* Confirmer la résiliation sous 8 jours
* Cesser immédiatement tout prélèvement
* Me rembourser tout prélèvement effectué après cette date
* Mettre en place une procédure de résiliation en ligne conforme à la loi

Tout prélèvement après réception de ce courrier donnera lieu à une contestation auprès de ma banque et à un signalement à la DGCCRF.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

[Signature]
[Votre nom]

*PJ : Copie du contrat, captures d’écran prouvant l’absence de bouton de résiliation*